



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'OPC demande à la PSC de modifier sa décision relative à l'affaire des tarifs de Pepco afin de refléter les faits du dossier, de corriger les erreurs juridiques et de protéger les consommateurs contre tout préjudice futur

Le 8 juillet 2021

Washington, DC -- L'OPC a demandé aujourd'hui à la Commission des Services au Public du District de Columbia de reconsidérer son ordonnance approuvant un plan tarifaire pluriannuel amélioré modifié (Enhanced Multiyear Rate Plan - EMRP). L'EMRP modifié est une forme très différente d'établissement des tarifs du service électrique. Dans sa demande, l'OPC a souligné plusieurs domaines où la Commission a commis des erreurs juridiques en approuvant la nouvelle méthode de tarification de Pepco. Plus précisément, l'approbation par la Commission de l'EMRP modifié n'est pas fondée sur des faits figurant dans le dossier et ne fournit pas d'explication raisonnée de son approbation. En outre, l'OPC a demandé à la Commission de clarifier ses décisions sur un certain nombre d'autres questions dans cette affaire qui n'ont pas été pleinement expliquées.

« Cette ordonnance constitue un revers pour le District de Columbia, car

elle approuve une nouvelle méthode de tarification qui offre moins de contrôle réglementaire sur les futures augmentations de tarifs, transfère encore plus de risques économiques aux consommateurs et ne fait rien pour faire avancer le programme climatique de la ville », a déclaré Sandra Mattavous-Frye, du People's Counsel.

« L'ordonnance ignore les positions des autres parties qui s'opposent à la nouvelle proposition de tarification de Pepco et n'accorde que peu ou pas d'attention à la voix quasi unanime de la communauté qui s'oppose fermement à une augmentation des tarifs en plein milieu d'une pandémie mondiale alors que de nombreux consommateurs luttent pour retrouver leur équilibre financier.

« Cette affaire est un moment décisif dans le paysage réglementaire du District de Columbia, qui aura des conséquences négatives de grande ampleur pour ses résidents. Au nom du People's Counsel, je suis déçue que la Commission ait choisi de faire passer l'agenda d'une entreprise avant l'intérêt du public », a déclaré Mme Mattavous-Frye.

Elle exhorte les consommateurs à contacter la Commission dès que possible et à demander à la PSC de modifier son ordonnance afin de rejeter l'EMRP modifié, de promouvoir la mise en oeuvre du programme climatique de la ville et de veiller à ce que toute augmentation de tarif soit juste et raisonnable en cette période de difficultés financières. La Commission a maintenant l'occasion de modifier son ordonnance afin de mieux servir les consommateurs des services publics d'électricité du District.

Après l'examen par le l'OPC de l'ordonnance de réexamen de la PSC, qui devrait être publiée cet été, si le Bureau détermine que la Commission n'a pas suffisamment traité les erreurs juridiques, l'OPC peut faire appel de l'affaire devant la Cour d'appel du district de Columbia.

###

Contact medias :

Doxie McCoy

(202) 727-3071

dmccoy@opc-dc.gov